



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Mai 2018

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie

Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

Sommaire

PAC.....	2
BREXIT.....	6
FORÊT.....	6
PÊCHE.....	8
BIODIESEL.....	8
TERRITOIRES.....	10
AGRO-ÉCOLOGIE.....	12
COLLOQUES.....	13
OUVRAGE.....	15
BRÈVES.....	16
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	27

Extrait du tableau des indicateurs proposés pour le suivi de l'intégration des ODD à la PAC (indicateurs environnementaux seulement)

	Indicator proposal	Target adapted to the contexte of agriculture in the EU	Related SDG target	Related CAP objective	
ENVIRONMENTAL STRAINS	LAND	Average carbon content in the topsoil (% in weight). Source: JRC	Increase the carbon content in the topsoil to restore its quality	15.3 By 2030, [...] restore degraded land and soil, [...] and strive to achieve a land degradation-neutral world	7
		Rationale: The indicator proposed by the UN (15.3.1. Proportion of land that is degraded over total land area) would probably fail to depict with accuracy what is happening in the agricultural sector at the European level, where degradation more specifically relates to the fertility of soils, for which several indicators exist, among which the average carbon content in the topsoil is already commonly used by European databases.			
	WATER	Gross nitrogen balance (kg/ha) Source: Eurostat	Decrease the gross nitrogen balance in order to avoid nitrate leaching	6.3 By 2030, improve water quality by reducing pollution, [...] and minimizing release of hazardous chemicals and materials [...]	7
		Rationale: The indicator proposed by the UN (6.3.2. Proportion of bodies of water with good ambient water quality) would miss the link between water pollution and the agricultural sector.			
	AIR AND CLIMATE	Water use efficiency (agricultural water withdrawal in cubic meters / ton of vegetable output) Sources: AQUASTAT and Eurostat	Improve the water use efficiency by the agricultural sector	6.4 By 2030, substantially increase water-use efficiency across all sectors [...]	7
		GHG emissions from the agricultural sector (tons of CO₂eq) Source: Eurostat	Decrease (in absolute terms) the GHG emissions from the agricultural sector	13.2 Integrate climate change measures into national policies, strategies and planning	7
		GHG emissions per unit of food produced (tons of CO₂eq/M kcal) Source: Eurostat and national sources	Improve the GHG efficiency of agricultural production		7
		Rationale: The indicator 13.2.1. specifies that countries shall foster "low greenhouse gas emissions development in a manner that does not threaten food production". Therefore, it seemed useful to add an "efficiency" indicator to complement absolute GHG emissions.			
	BIODIVERSITY	Common farmland bird index Source: Eurostat	Protect and restore the biodiversity of species affected by agricultural practices	15.5 Take urgent and significant action to reduce the degradation of natural habitats, halt the loss of biodiversity...	7
		Rationale: The Red list index was proposed as an indicator to track progress on target 15.5. However, it seemed more appropriate to take the common farmland bird index to better link the evaluation framework to agricultural policies.			
Pastureland Source: Eurostat		Maintain pastureland	15.5 Take urgent and significant action to reduce the degradation of natural habitats, halt the loss of biodiversity...	7	
	Proportion of local breeds classified as being at risk or at unknown level of risk of extinction (%) Source: SDG indicator 2.5.2.	Protect and restore the diversity of farmed and domestic animals	2.5 By 2020, maintain the genetic diversity of [...] farmed and domesticated animals and their related wild species	7	

Source : IDDRI

Selon les auteurs, pour que la nouvelle PAC intègre les ODD, il est nécessaire de faire évoluer son cadre évaluatif. Une logique d'impact, qui expliquerait comment les mesures mises en place peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs, doit également être établie pour chaque pays. La récente [communication](#) de la commission (novembre 2017) semble aller dans ce sens, en proposant un nouveau modèle de fonctionnement pour la PAC, appelé *delivery model*, dans lequel chaque État devra construire un plan stratégique et sera évalué au regard de ce plan, *via* une batterie d'indicateurs. Enfin, selon les auteurs, les synergies existantes avec d'autres politiques sectorielles (par exemple dans le domaine de la santé) devront être identifiées et mobilisées.

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

<https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/decryptage/cadre-analytique-pour-une-reelle-prise-en-compte-des-odd-dans>

Les mesures agro-environnementales réduisent de moitié l'utilisation d'herbicides en viticulture

Deux chercheuses françaises, L. Kuhfuss, université de Saint Andrews et James Hutton Institute (Dundee) et J. Subervie, Inra et Centre d'économie environnementale (Montpellier), viennent de publier un article, dans la revue *Ecological Economics*, qui évalue l'impact des mesures agro-environnementales territoriales (MAEt) sur la réduction de l'utilisation des herbicides en viticulture. Leur recherche, basée sur une approche statistique originale, a porté sur l'effet additionnel de ces mesures, de 2010 à 2013, en Languedoc-Roussillon, région comportant en France la plus grande densité d'exploitations viticoles.

Les chercheuses ont comparé l'utilisation d'herbicides entre certaines exploitations participant aux MAEt et d'autres, statistiquement comparables, qui n'étaient pas dans le dispositif,

mais l'ont rejoint dès que leur zone est devenue éligible. Elles ont ainsi utilisé la variation dans le temps et l'espace de l'éligibilité des agriculteurs aux MAEt pour apparier des jumeaux statistiques. Leur échantillon de 153 exploitations viticoles a été finement contrôlé, grâce aux données du recensement agricole de 2010. Leurs résultats se sont avérés robustes à de nombreux tests, à différentes méthodes d'appariement et à différentes échelles.

Elles montrent ainsi que les MAEt ont incité les viticulteurs à réduire de près de moitié la quantité d'herbicides qu'ils utilisaient (entre 38 et 53 % en 2011 et entre 42 et 50 % en 2012). En se focalisant sur la mesure la moins contraignante et la plus mobilisée, qui impose « zéro herbicide entre les rangs », elles ont montré que son impact sur l'utilisation de produits phytosanitaires était significatif en 2011 mais nul en 2012. Cette variation dans le temps s'explique par le fait que, si les exploitations du groupe MAEt stabilisent à un niveau bas leurs traitements d'herbicides, celles du groupe de contrôle évoluent fortement à la hausse les années de forte pression des adventices, à l'instar de 2011.

Les auteures concluent, grâce à ce travail, que les mesures agro-environnementales peu contraignantes sont efficaces pour éviter les pics d'applications de produits les années nécessitant le plus de traitements. En revanche, les mesures les plus strictes sont celles qui ont un effet tendanciel important sur la réduction des produits phytosanitaires.

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : *Ecological Economics*

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0921800917315185>

Des impacts limités du régime de paiements de base en matière de simplification et de ciblage du premier pilier de la PAC

Un rapport spécial de la Cour des comptes européenne, [publié](#) en mars, présente les résultats d'un audit de performance du régime de paiements de base (RPB), introduit en 2014 par la réforme de la Politique agricole commune (PAC) et représentant près de 18 milliards d'euros annuels d'aides directes. Les auditeurs ont évalué la mise en œuvre du dispositif et proposent une première appréciation de ses impacts au regard des différents objectifs de la PAC 2014, tels que la simplification, le ciblage et la convergence d'aides destinées à soutenir le revenu des exploitants.

Après avoir rappelé les caractéristiques principales du RPB et ses différentes applications choisies par les États membres, les auteurs présentent les grands résultats de l'audit. Si la réforme a été dans son ensemble appliquée, elle a parfois représenté une charge administrative importante et complexe. De plus, des organismes payeurs ont été confrontés à des difficultés, dans certains États, notamment pour sélectionner les « agriculteurs actifs ». Par ailleurs, la Cour relève des cas de gains exceptionnels, comme en France, lorsque certains agriculteurs bénéficient de droits à paiement historique pour des surfaces qu'ils n'exploitent plus.

Valeur moyenne des DPB en 2015

État membre	Région	Régions RPB	Valeur moyenne d'un DPB en 2015 (en euros) ¹⁾	Pourcentage du RPB dans les paiements directs de l'UE
Belgique	Flandre	1	235	59 %
	Wallonie	1	122	32 %
Danemark		1	201	62 %
Allemagne		13 ²⁾	155 -192	60 %
Irlande		1	183	68 %
Grèce		3	258 / 314 / 386	63 %
Espagne		50	60 - 1 430	58 %
France		2	135 ³⁾ / 144	47 %
Croatie		1	79	61 %
Italie		1	229	60 %
Luxembourg		1	185	68 %
Malte		1	76	13 %
Pays-Bas		1	289	67 %
Autriche		1	200	68 %
Portugal		1	99	49 %
Slovénie		1	165	54 %
Finlande		2	110 / 126	51 %
Suède		1	127	55 %
Royaume-Uni	Angleterre	3	45 / 170 / 172	68 %
	Irlande du Nord	1	235	68 %
	Écosse	3	14 ³⁾ / 51 ³⁾ / 141 ³⁾	60 %
	Pays de Galles	1	121	58 %

¹⁾ Dans les États membres n'appliquant pas de montant forfaitaire par hectare, les valeurs individuelles peuvent être très différentes des valeurs du tableau.

²⁾ Une région d'ici 2019.

³⁾ Valeur provisoire.

Source : Cour des comptes européenne

À partir d'études de cas, de l'analyse de la mise en œuvre du dispositif et de l'exploitation des premières données disponibles, les auteurs ont en partie évalué certains impacts de la réforme. En ce qui concerne la simplification de la PAC, ils constatent que, pour certains pays, l'exercice a été rendu plus complexe du fait de l'application d'options et de dérogations. En matière de soutien au revenu, si la réforme a permis une convergence partielle des soutiens à la surface, des exploitants ne nécessitant pas de soutien au revenu bénéficient toujours d'aides importantes et une forte hétérogénéité subsiste. Par ailleurs, du fait de la nature même de l'aide à la surface, ses limites subsistent, notamment la capitalisation des aides au profit des propriétaires fonciers. Les auditeurs recommandent par conséquent : a) des rectifications et des contrôles ciblés afin d'améliorer le calcul de certains DPB ; b) une clarification de l'interprétation des textes et de la gouvernance du dispositif ; c) de réformer la PAC en s'appuyant sur une évaluation plus complète du RPB actuel, au regard de ses objectifs de soutien au revenu ou de rémunération des externalités positives, tout en anticipant l'évaluation *in itinere* de la PAC post-2020.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes européenne

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR18_10/SR_BPS_FR.pdf

BREXIT

Implications du Brexit pour l'agriculture et l'alimentation dans les pays en développement

Dans un récent document de travail du *Trinity College*, relayé sur son [blog](#), A. Matthews recense et analyse les différents mécanismes, directs et indirects, par lesquels le Brexit pourrait impacter les pays en développement : réduction et détournement du commerce *via* l'augmentation du coût des échanges entre le Royaume-Uni et l'UE-27 ; évolutions des politiques commerciales ; changements des politiques agricoles du Royaume-Uni et de l'UE-27, et leurs impacts sur la production agricole ; et enfin impacts macroéconomiques indirects.

En augmentant le coût du commerce entre le Royaume-Uni et l'UE-27, le Brexit, notamment sa version « dure », pourrait améliorer la compétitivité de certains pays en développement sur les deux marchés. Cependant, selon l'auteur, cet effet de détournement de commerce pourrait s'avérer très variable entre les pays, en fonction des caractéristiques actuelles de leurs exportations et de leurs accords commerciaux avec l'UE. De plus, il s'agirait d'un effet « toutes choses égales par ailleurs », qui pourrait être significativement impacté par la forme que prendra la politique commerciale britannique future (droits de douane, barrières non-tarifaires) par rapport à des pays tiers après le Brexit, dont l'auteur évoque certaines configurations possibles.

Au-delà des effets commerciaux, A. Matthews souligne la nécessité de prendre également en compte les effets plus indirects du Brexit. Ainsi, une future politique agricole britannique, centrée sur les biens publics environnementaux, réduirait l'autosuffisance alimentaire du Royaume-Uni et stimulerait par là même les importations en provenance de pays tiers. Une baisse du nombre de travailleurs agricoles, en limitant la capacité de production agricole britannique, renforcerait cette tendance. Sur le plan macroéconomique, l'effet potentiellement dépressif du Brexit sur le PIB britannique et sur le taux de change de la livre sterling pourrait, au moins à court terme, réduire les importations hors Union européenne. Face à ces impacts complexes et enchevêtrés, l'auteur souligne la grande difficulté de conduire une évaluation *ex ante* des effets du Brexit sur les pays en développement, qui plus est en l'absence de connaissances sur le contenu de la relation future entre le Royaume-Uni et l'UE-27.

Julien Hardelin, Centre d'études et de prospective

Source : Trinity College Dublin

<http://www.tcd.ie/Economics/TEP/2018/TEP0318.pdf>

FORÊT

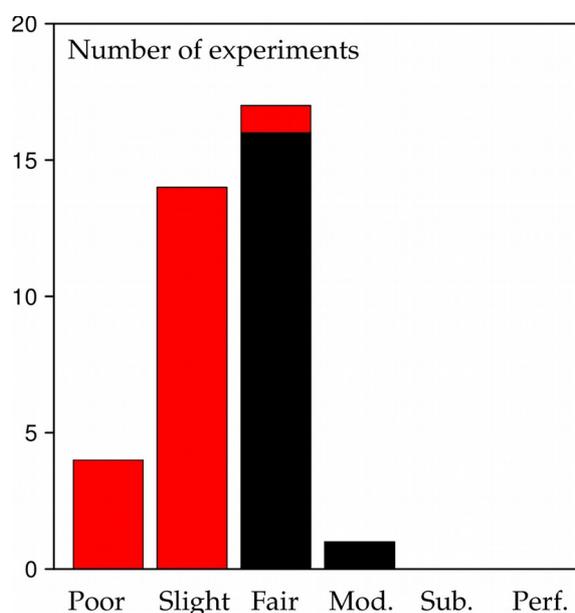
Désigner les arbres, un acte de sylviculture hautement subjectif

C'est ce que démontre une étude récemment publiée dans la revue *PLoS ONE*, à partir de l'analyse des choix d'arbres à exploiter dans le cadre d'éclaircies au sein de peuplements sur-capitalisés. L'acte de désignation des arbres est essentiel en matière de gestion sylvicole : il permet progressivement de choisir et élever, dans les conditions les plus favorables (accès à la lumière et à l'eau), les plus beaux spécimens (souvent d'un point de vue économique) d'un peuplement forestier. Il s'agit alors d'identifier par une marque (martelage), les arbres à abattre (ou à conserver, dans les premières éclaircies) par le bûcheron. Pour ce faire, les forestiers s'appuient sur les préconisations des guides sylvicoles, les objectifs de gestion du peuplement, et leur propre évaluation des arbres *in situ*.

Afin de mesurer l'impact du facteur humain dans cette sélection, les auteurs ont utilisé les résultats de tests de désignation menés dans 12 marteloscopes (espaces forestiers à vocation pédagogique), répartis sur tout le territoire de la Grande-Bretagne, avec 19 équipes de 9 à 20 personnes. Au total, 36 opérations de martelage ont été analysées selon deux axes : l'intensité plus ou moins forte du martelage (nombre d'arbres désignés par personne) et la convergence en matière de choix d'arbres (nombre de fois où l'arbre a été retenu).

Dans le cadre de l'étude, les situations proposées étaient globalement équivalentes, seule la localisation géographique variant : peuplements soumis à une faible intensité de gestion dans lesquels il fallait proposer une éclaircie, avec une majorité de forêts résineuses. Deux modalités d'éclaircie ont été comparées : « éclaircie par le bas » (suppression des arbres dominés par les sujets à conserver) et « éclaircie par le haut » (suppression de sujets co-dominants).

**Répartition empirique des opérations de martelage selon le degré de convergence des évaluations (test statistique du Kappa), d'une convergence nulle ($k < 0,1$; « Poor ») à parfaite ($k > 0,9$; « Perf. »)
Noir : éclaircies par le bas – Rouge : éclaircies par le haut**



Source : PLoS ONE

Les résultats montrent qu'il n'y a pas de consensus en matière de désignation, et le dissensus est plus prononcé lors des éclaircies par le haut. Pour parvenir à cette conclusion, les auteurs se sont notamment inspirés de travaux menés dans le domaine médical, sur l'analyse de la convergence des diagnostics. Ils ont tenté d'expliquer, sans succès, une partie de ces différences d'évaluation par le niveau de compétences ou le degré de complexité du peuplement : à rebours des hypothèses préalables, les experts les plus chevronnés se sont avérés les moins convergents dans leurs avis, et les peuplements apparemment les plus complexes à évaluer facilitent des prises de décision similaires. Un travail plus fin d'analyse des comportements serait ainsi nécessaire pour approfondir ces premiers éléments.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : PLoS ONE

<http://journals.plos.org/plosone/article/file?id=10.1371/journal.pone.0194747&type=printable>

PÊCHE

Panorama des fraudes alimentaires dans le secteur de la pêche

En lien avec son objectif de limiter l'impact des fraudes alimentaires dans le secteur de la pêche, la FAO a publié récemment, sur ce sujet, un rapport d'A. Reilly ([Food safety authority of Irland](#)). Se basant sur une revue de la littérature disponible (publications scientifiques, rapports administratifs, etc.) et de la réglementation, il présente un état des lieux à l'échelle internationale et formule des recommandations.

Les fraudes alimentaires impliquent une tromperie volontaire du consommateur (falsification de l'étiquetage par exemple) et différentes études ont montré la vulnérabilité particulière de cette filière, très mondialisée, et dont les produits finis, aux étapes de la vente et, *a fortiori*, de la consommation, ne présentent souvent plus les signes caractéristiques permettant une identification visuelle (têtes, nageoires, etc.). Les circuits commerciaux complexes contribuent à augmenter les risques de fraudes : d'après des publications récentes (Interpol - opération Opson, [ONG Oceana](#)), le poisson est la troisième denrée à risque et 20 % des produits sont mal étiquetés. Parmi les tromperies commerciales fréquentes figure la mise sur le marché de saumon d'élevage présenté comme du saumon sauvage ou la [substitution d'espèces](#). Certaines fraudes comportent aussi des risques pour la santé publique, avec des exemples au [Bangladesh](#) (commercialisation frauduleuse d'un poisson toxique [en 2008](#) ayant fait de nombreuses victimes) et aux [États-Unis](#).

Si la lutte contre ces pratiques s'est renforcée ces dernières années, en particulier depuis les fraudes relatives à la [viande de cheval](#) (2013) et à la poudre de lait contaminée à la mélanine, elle reste une tâche complexe. Le présent rapport propose le renforcement des textes internationaux (normes, lignes directrices), avec en particulier la mise en place de lignes directrices par le [Codex alimentarius](#), ainsi qu'un recours étendu aux systèmes de traçabilité tels que l'étiquetage par code-barre [ADN](#), qui offre une plus grande transparence dans la chaîne de distribution. L'[application de tests ADN](#) permet l'identification de produits à étiquetages falsifiés. Une autre étape clé serait l'adoption, au niveau mondial, d'une liste officielle de noms de poissons commercialisables (noms communs, scientifiques et commerciaux), assortie d'un étiquetage obligatoire. Certains pays ([États-Unis](#), [Canada](#)) disposent de telles listes et il existe également des bases de données internationales ([FAO](#), [Fish Base Information System](#)). Enfin, la [cartographie FAO](#) des zones de pêche est un outil utilisable pour identifier les zones sensibles et pour la lutte en amont contre la pêche illégale ([IUU Fishing](#), zones économiques exclusives).

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

<http://www.fao.org/documents/card/fr/c/l8791EN/>

BIODIESEL

Impacts du biodiesel sur les pays en développement exportateurs de produits agricoles : quel lien avec le prix du pétrole ?

Dans son numéro de mai 2018, le journal *Energy Policy* a publié un article analysant, sur la période 2000-2014, l'impact de la demande croissante de biodiesel de « première génération » sur la balance des paiements (balance commerciale, investissements directs étrangers, compte de capital) de seize pays dits « en développement » ou « en transition » (Congo, Nigeria, Pakistan,

Soudan, Algérie, Bangladesh, Égypte, Éthiopie, Iran, Argentine, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Thaïlande). Cet article revêt un intérêt particulier au regard du débat sur l'arbitrage « produits alimentaires *versus* carburants », qui peut se poser pour certains pays exportateurs de produits agricoles (matières premières et huiles) utilisés pour la production de biodiesel.

Les auteurs décrivent d'abord la relation entre le prix du pétrole et celui des 10 produits agricoles étudiés. L'augmentation du prix du pétrole impacte négativement le pouvoir d'achat des ménages, réduisant la demande et donc le prix des produits agricoles. Cependant, le développement du biodiesel, durant les années 2000, a créé une corrélation positive entre les prix des produits agricoles et du pétrole (voir figure) : une hausse du prix du pétrole entraîne une augmentation de la demande en biocarburants et donc du prix des produits agricoles. Par ailleurs, ces derniers impactent positivement la valeur des exportations et donc la balance des paiements des pays exportateurs de produits agricoles.

À partir d'une estimation économétrique, l'étude montre alors que le prix du biodiesel (et donc celui des produits agricoles) joue positivement sur la balance des paiements des pays exportateurs de produits agricoles, mais que cet effet s'annule lorsque le prix du pétrole est trop élevé. En effet, pour un pays exportateur de produits agricoles et importateur de pétrole, un prix élevé de ce dernier renforce l'impact positif des prix du biodiesel sur la balance des paiements, *via* la corrélation positive décrite précédemment entre prix du pétrole et prix agricoles. Cependant, le prix élevé du pétrole exerce également un effet négatif sur la balance des paiements, du fait de l'augmentation des dépenses d'importation en pétrole du pays. L'analyse montre que lorsque le prix du pétrole atteint 60 \$/baril, l'effet négatif annule l'effet positif.

Ces résultats soulignent donc l'importance d'intégrer l'évolution du prix du pétrole dans la conception des politiques nationales visant à promouvoir la production de produits agricoles exportés pour la production de biocarburants.

Corrélation entre les prix du pétrole et de trois produits agricoles utilisés dans la production de biodiesel (huile de soja, huile de palme, maïs)



Source : Energy Policy

Raphaël Beaujeu, Centre d'études et de prospective

Source : Energy Policy

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421518300624>

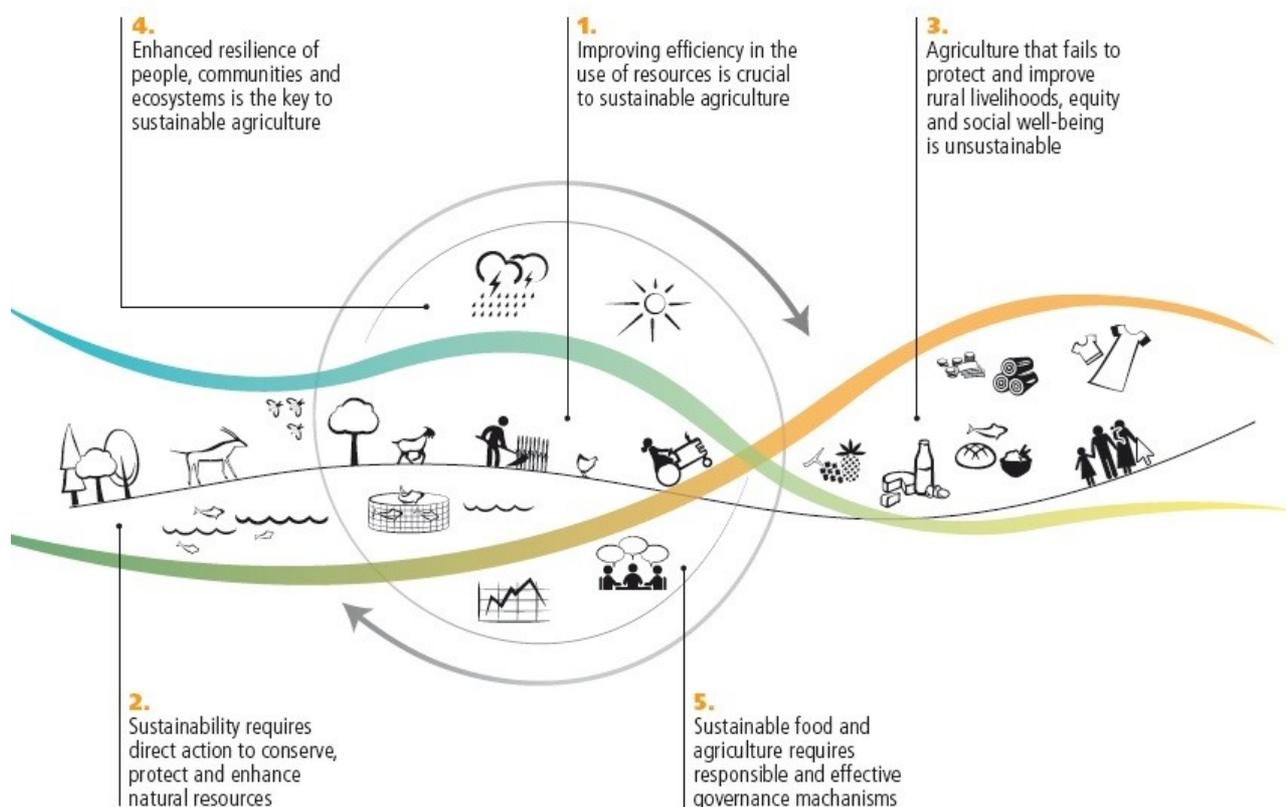
TERRITOIRES

Les territoires, au service d'une agriculture et d'une alimentation durables selon la FAO

La prise en compte des enjeux liés au développement durable nécessite la mise en place de stratégies globales et intégrées de gestion des écosystèmes et des territoires. Telle est l'idée défendue par la FAO dans un rapport publié récemment et intitulé *Landscapes for life*.

Dans ce document, l'organisation onusienne appelle à privilégier les démarches systémiques, conduites à l'échelle de territoires ou d'ensembles paysagers régionaux, afin d'encourager la transition vers une agriculture et une alimentation durables. Pour la FAO, ce type d'approches est le mieux à même de satisfaire les besoins des populations vivant sur un territoire donné, en tenant compte de la multifonctionnalité de ce dernier et du fait qu'il fournit des biens et services à des catégories d'acteurs aux intérêts parfois contradictoires. C'est aussi, selon les auteurs, le moyen le plus efficace pour avoir une gestion durable des ressources et accroître la résilience des populations locales face aux aléas, notamment ceux résultant du changement climatique.

5 principes clés d'une agriculture et d'une alimentation durables



Source : FAO

L'essentiel du rapport est consacré à la présentation des différents types d'approches territoriales mises en œuvre par la FAO dans le cadre de ses interventions : gestion durable de bassins versants, restauration paysagère et forestière, approches écosystémiques des pêcheries et de l'aquaculture, etc. À chaque fois, des cas concrets de projets pilotés ou appuyés par l'organisation sont présentés, à titre d'illustrations. Elle a par exemple assisté les autorités marocaines pour la mise en place d'un programme de gestion durable du bassin versant de l'Oued

Outat, dans le double objectif de lutter contre la pauvreté et la désertification. Construit au moyen d'une consultation large, incluant l'ensemble des parties prenantes, ce programme prévoit la réhabilitation des zones dégradées, le développement des infrastructures locales ainsi que la promotion de pratiques agricoles plus durables à travers un programme de recherche-action participative visant à combiner connaissances traditionnelles et scientifiques.

Afin de faciliter la mutualisation entre acteurs du développement impliqués dans des démarches territoriales, et de capitaliser sur les actions engagées, plusieurs guides de bonnes pratiques, boîtes à outils et plate-formes numériques ont été élaborés et mis à disposition par la FAO. Pour autant, les auteurs considèrent qu'il reste beaucoup à faire sur ces aspects.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

www.fao.org/3/i8324en/i8324en.pdf

Le développement territorial dans un contexte de systèmes alimentaires globalisés

La revue espagnole *Ager*, dans son premier numéro de 2018, publie un dossier intitulé « Chaînes globales alimentaires : débats théoriques et recherches empiriques ». Le premier article, conceptuel, traite de la construction « du politique » dans les processus de restructuration territoriale et de son insertion dans les réseaux économiques globaux, dimension insuffisamment approfondie dans la littérature. Passant en revue les définitions de différentes notions (« chaînes globales de valeur » par exemple), l'auteur s'interroge sur la nature de la frontière entre « politique » et « économique » et propose d'élargir la conception du premier.

Les trois autres articles appliquent cette grille de lecture à la filière vitivinicole, dans différents territoires à vocation exportatrice. Ils s'intéressent aux effets, sur la production locale, de l'insertion dans des marchés mondialisés. Les travaux empiriques présentés concernent des zones de production de raisin de table (Murcia et Alicante en Espagne, Sonora au Mexique), et des terroirs ayant connu des processus de restructuration vitivinicole (Valencia en Espagne et Mendoza en Argentine). Les auteurs abordent les nouvelles géographies résultant de l'insertion dans des filières d'exportation, ainsi que les externalités contraignant certains acteurs à adapter leurs stratégies de production et de reproduction dans le temps, avec pour certains des processus de précarisation. Dans ces trois analyses, la qualité du produit est discriminante, pour pouvoir répondre à des marchés de consommation de plus en plus exigeants en la matière. Ainsi, des investissements et l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, disponible et bon marché, sont nécessaires à une amélioration de la qualité de la production et de la compétitivité à l'exportation. Enfin, l'orientation de l'intervention des pouvoirs publics, dans l'accompagnement de ces évolutions, diffère selon les contextes : à Murcia, création de l'*Instituto Tecnológico de Uva de Mesa* ; à Sonora, territoire accueillant un grand nombre de travailleurs migrants, inspections par la *Secretaría de Trabajo y Previsión Social* ; à Mendoza, création dans les années 1980 de coopératives et d'institutions mixtes (ex : *Fondo Vitivinícola*), et plus récemment mise en place du *Plan Estratégico Vitivinícola 2020* ; à Valencia, mobilisation des aides de la PAC destinées à la filière vitivinicole, dont celle pour la restructuration du vignoble européen.

Hugo Berman, Centre d'études et de prospective

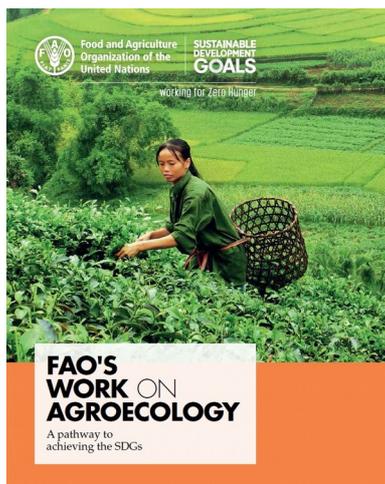
Source : *Ager*

http://www.ceddar.org/ager-revista-estudios-despoblaci%C3%B3n-desarrollo-rural_publicacion_es_400.html

AGRO-ÉCOLOGIE

L'agro-écologie : paradigme stratégique de la FAO ?

La FAO a publié récemment un état des lieux de ses initiatives en faveur de l'agro-écologie sous le titre [FAO's work on agroecology. A pathway to achieve the SDGs](#). Ce document témoigne de la montée en puissance de ce sujet, comme ligne stratégique forte pour l'organisation depuis la crise alimentaire des années 2008-2009. Ce concept intégrateur permettrait ainsi de traiter de multiples enjeux simultanément : maintien de la biodiversité et des écosystèmes, sécurité alimentaire, adaptation au changement climatique et développement rural. L'agro-écologie est aussi considérée comme une réponse possible à [l'Agenda 2030 du développement durable](#).



Le rapport présente les « [dix éléments clefs de l'agro-écologie](#) » de la FAO, qui s'inspirent des travaux fondateurs d'Altieri (1995) et de Gliessman (2015), d'une série de [dialogues régionaux](#) et multi-acteurs tenus précédemment et de travaux d'experts. Quelques études de cas illustrent les actions emblématiques de la FAO dans le domaine. Le rapport décline ensuite une série d'indicateurs sur l'agro-écologie en lien avec les 16 Objectifs du développement durable (ODD).

La suite du document est consacrée à l'action publique. Il est question d'identifier les cadres législatifs et réglementaires susceptibles d'appuyer une stratégie agro-écologique dans la gouvernance des systèmes alimentaires aux échelles locale, nationale et internationale. Le dernier chapitre présente ainsi les 4 axes programmatiques de l'initiative de la FAO pour accompagner la transition : *i*) fléchage des fonds et ressources mobilisés par l'organisation sur l'agro-écologie, *ii*) soutien aux structures de gouvernance innovantes, *iii*) animation d'un espace neutre d'échanges de connaissances et d'expériences sur l'agro-écologie, *iv*) lancement d'une initiative internationale pour accompagner la montée en puissance de l'agro-écologie.

Intitulée [Scaling Up Agroecology Initiative - Transforming Food and Agriculture in Support of the SGD](#), l'initiative a été présentée lors du deuxième [Symposium international sur l'agroécologie](#), tenu à Rome les 3 et 4 avril derniers (162 pays représentés, 1 350 participants). L'ambition affichée est de passer des dialogues régionaux à l'action en faisant converger les programmes stratégiques et les initiatives régionales de la FAO, et en associant les principaux partenaires (dont le FIDA), pour déployer l'agro-écologie « à grande échelle ».

Claire Bernard-Mongin, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

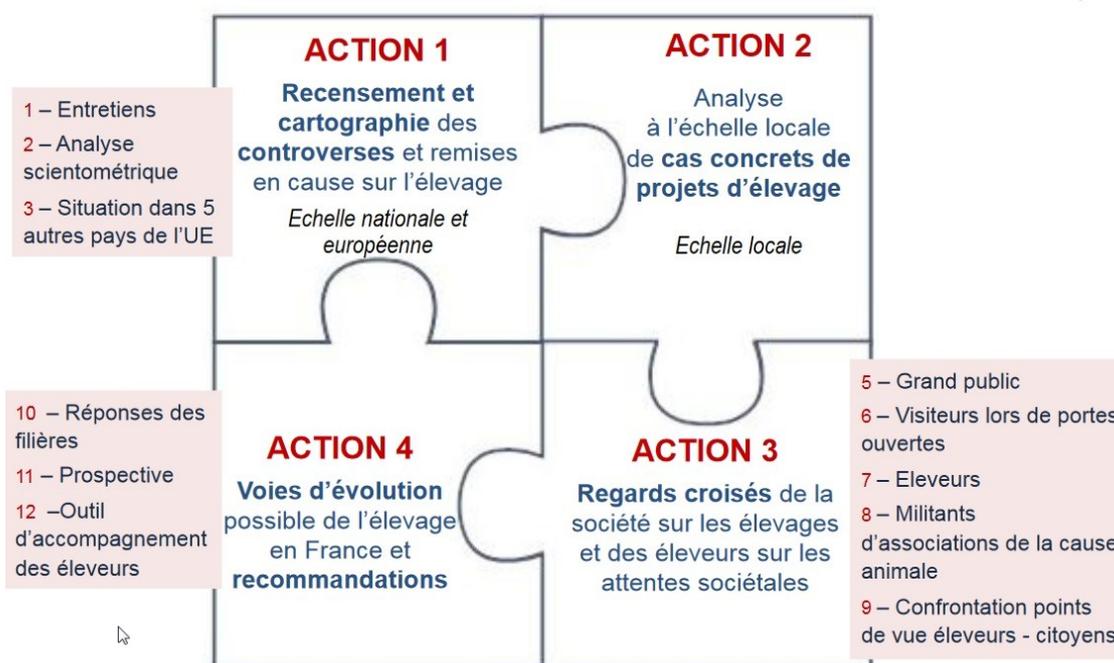
<http://www.fao.org/3/i9021en/I9021EN.pdf>

COLLOQUES

Colloque sur « l'acceptabilité des élevages par la société » : cartographie des controverses, mobilisations collectives et prospective

Des conditions de vie des bêtes aux impacts de l'élevage sur l'environnement, les filières animales sont au cœur de nombreux débats. Le projet Casdar « Accept », dont le séminaire de clôture a eu lieu début avril, avait pour objectif d'en dresser la carte et d'en identifier les mécanismes, de façon à alimenter les réflexions sur l'avenir de l'élevage. Trois années de travail ont permis d'avancer sur 4 axes, déclinés en 12 études (cf. figure).

Présentation de la structure du projet Accept (intervention de C. Roguet)



Source : [Accept](#)

Le premier volet, mené notamment dans le cadre de la thèse en cours d'E. Delanoue, a confirmé que les débats sur l'élevage prennent une forme particulière, celle de la « controverse ». S'y combinent en effet 1) des incertitudes scientifiques (sur la mesure des impacts environnementaux, la sensibilité des animaux, etc.), 2) une opposition assez tranchée entre deux parties (les « pour », notamment du côté du monde agricole, et les « anti », souvent du côté du monde associatif), et 3) un « public » placé en position d'arbitre (consommateurs-citoyens, industries agroalimentaires et décideurs politiques).

Une méthodologie sophistiquée combinant scientométrie, groupes d'échanges éleveurs-citoyens et sondages d'opinion, a permis de donner corps à une typologie des attitudes à l'égard de l'élevage. Différents profils de consommateurs-citoyens se dégagent : les « abolitionnistes » (qui militent pour la fin de l'élevage, y compris en adoptant une alimentation végétane), les « alternatifs » (qui veulent consommer « moins, mais mieux », typiquement des produits bio), les « optimisateurs » (vers qui les démarches de progrès des filières peuvent être orientées), les « compétiteurs » (soucieux des parts de marché de la France) et les « indifférents ». En faisant varier le poids de chacun de ces profils dans la société de 2040, la réflexion prospective envisage divers scénarios d'évolution, d'une France indifférente gagnée par la *junk food* à la crise du secteur viande, mis à l'index tel un « nouveau tabac ».

Parmi les nombreux apports du projet Accept, signalons enfin la mise au point, par les chambres d'agriculture de Bretagne, d'un outil d'auto-diagnostic à destination des éleveurs, leur permettant de mieux anticiper l'acceptabilité de leurs projets au niveau local, et donc de désamorcer les conflits.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Accept

<http://accept.ifip.asso.fr/colloque.php>

Colloque « Les aliments voyageurs » de la Chaire Unesco Alimentations du monde

Ce [7^e colloque international](#) de la Chaire Unesco Alimentations du monde, tenu en février 2018 à Montpellier, et dont la [synthèse](#) et les vidéos ont été diffusées récemment, proposait de traiter de la thématique des « aliments voyageurs ». Autour de plusieurs sessions de présentations et de discussions, le fil rouge de la journée était la façon dont les aliments et les pratiques alimentaires se sont associés aux voyages des hommes. Sur cette question, plusieurs intervenants de divers horizons, académiques ou professionnels, ont pu interagir.

Vidéo de présentation du colloque



Source : Chaire Unesco Alimentations du monde

Les propos introductifs ont rappelé que près des deux tiers des aliments que nous consommons sont originaires d'une autre zone géographique. M. Chandeigne (éditeur, traducteur) a ainsi souligné que les voyages de navires espagnols et portugais, au cours du XVI^e siècle, ont été les vecteurs d'un bouleversement alimentaire mondial. Plantes et graines ont été déplacées d'un continent à l'autre, comme le cocotier asiatique, le piment américain ou le caféier africain (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog). C. Grataloup (géohistorien) s'est quant à lui intéressé à l'histoire du petit-déjeuner et aux origines de ses produits phares, thé, café et cacao, issus de trois continents différents (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog). Le repas matinal, organisé autour de l'une de ces boissons chaudes, a émergé en Europe au début du XVIII^e siècle, d'abord dans les couches sociales aisées, puis s'est popularisé au cours du siècle suivant. Le développement de ces pratiques en Occident, inscrit dans de plus larges processus politico-économiques, n'a pas été sans conséquences négatives : colonialisme, traites esclavagistes et déportations d'hommes.

Pour K. Mouzawak (activiste culinaire libanais), les aliments ne voyagent pas seuls, ce sont les hommes (conquêteurs, colonisateurs, marchands, immigrés, etc.) qui voyagent et les transportent avec eux. Étudiant les effets de la migration, M. Lefebvre (nutritionniste) montre que si les arrivants enrichissent culturellement et culinairement la nouvelle région d'accueil, celle-ci, par

son offre de denrées plus abondante et différente, peut altérer la santé des nouveaux venus. Au-delà des aliments, ce sont les savoirs culinaires, recettes et concepts de plats qui voyagent. S. Sanchez (anthropologue) présente le cas de la pizza, partie à la conquête des tables du monde entier. Enfin, plusieurs projets autour de la transmission culinaire ont également été présentés : *Tablet* de K. Mouzawak, *Grandmas Projet* de J. Parienté et le *Refugee Food Festival* de M. Mandrila. Il en ressort que la cuisine peut très vite devenir un geste politique et militant.

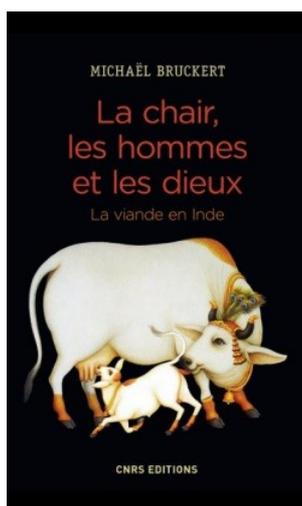
Arnaud Lamy, Centre d'études et de prospective

Source : Chaire Unesco Alimentations du monde

<http://www.chaireunesco-adm.com/2018-Les-aliments-voyageurs>

OUVRAGE

Mickaël Bruckert, *La chair, les hommes et les dieux. La viande en Inde*, CNRS Éditions, janvier 2018, 408 pages



Dans cet ouvrage, M. Bruckert propose d'interroger les pratiques et les représentations associées à la production et à la consommation de produits carnés en Inde : bovins, petits ruminants, porcs, etc. Ce faisant, il confronte les nombreuses questions liées à la viande aux réalités du terrain, apportant un panorama bien plus complexe que l'image simplifiée que nous pouvons souvent en avoir. Des régulations anciennes, renvoyant à des dimensions cosmique, sociale et biologique, sont à l'œuvre et font face à des tendances contemporaines fortes (urbanisation, mondialisation, développement d'une vaste classe moyenne, etc.). Le devenir de la viande et les choix faits par la société indienne, « entre le végétarisme rituel hindou et la carnivorie à l'occidentale », sont au cœur de cet ouvrage.

Appréhendant l'alimentation comme un « fait spatial », s'attachant aux réalités tant « matérielles » qu'« idéelles », l'auteur croise des approches géographiques et ethnologiques et s'appuie sur des enquêtes dans l'État du Tamil Nadu (extrême Sud-Est de l'Inde). Il envisage comment sont définis et négociés la place et les statuts de la viande *i)* par les mangeurs, *ii)* par les acteurs de la production et des réseaux d'approvisionnement (bouchers, industriels, abatteurs,

éleveurs et marchands de bestiaux, agriculteurs), et *iii*) dans trois espaces, public, politique, social, cette dernière approche intégrant à la fois des dynamiques transversales et des dynamiques propres à certains groupes d'acteurs. De cette enquête riche et argumentée, on peut notamment retenir que les mangeurs définissent et négocient de façons complexes et variables (caste, génération, genre, lieu) la place et les statuts de la viande. Sa consommation, loin d'être débridée, est marquée par une massification, une démocratisation et de nouveaux usages et significations. Le rapport à la viande s'individualise, avec une carnivorie vectrice de liberté, de distinction sociale et de plaisir, alors que de nouveaux végétarismes plus individuels se développent.

Fortement inscrit dans le territoire, à des échelles variables, le rapport des Indiens à la viande mobilise un imaginaire géographique portant sur les places respectives attribuées aux humains et aux animaux. M. Bruckert met en évidence un double mouvement, d'invisibilisation de l'élevage et de l'abattage d'une part, de plus grande visibilité de la viande dans l'espace public, support de valeurs nouvelles, d'autre part. Ainsi, « c'est alors même qu'elle est plus acceptée que la viande devient plus conflictuelle », ses significations complexes ne disparaissant pas avec la modernité. En fin d'ouvrage, l'auteur élargit son propos aux sociétés occidentales.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Lien : CNRS Éditions

<http://www.cnrseditions.fr/geographie/7559-la-chair-les-hommes-et-les-dieux.html>

BRÈVES

Soigner autrement ses animaux : les éleveurs face aux nouvelles approches thérapeutiques

Dans un article publié par *Économie rurale*, F. Hellec (Inra) et C. Manoli (ESA d'Angers) étudient la mise en œuvre des approches alternatives de santé animale par des éleveurs du Jura et de la Haute-Saône. En rupture avec la médecine vétérinaire conventionnelle, le recours à l'homéopathie, la phytothérapie, l'aromathérapie, l'ostéopathie ou l'acupuncture n'est pas rare en élevage. Les auteures examinent les raisons de se former à ces méthodes : limiter les antibiotiques et les interventions peut réduire les charges pour l'exploitation et améliorer le bien-être animal. La diffusion de ces approches alternatives se fait par étapes : formation, essai en ferme, travail en groupe d'éleveurs, consultation de spécialistes (vétérinaire ou non). Enfin, l'article discute du statut des connaissances acquises par l'éleveur, amené à « réinvestir le rapport sensible à l'animal » et à construire une « autonomie décisionnelle » vis-à-vis des conseillers « en bricolant ses propres solutions ».

Source : *Économie rurale*

<https://journals.openedition.org/economierurale/5384#authors>

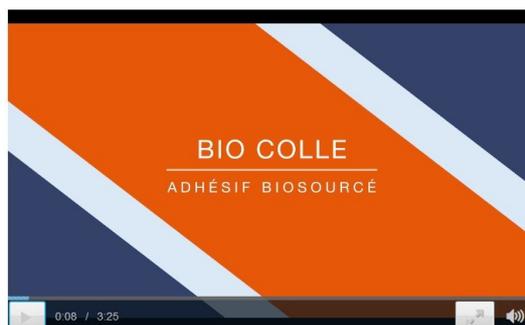
Une « biocolle » issue des carapaces de crevettes pourrait doper la production d'isolants à base de résidus agricoles

Conçue initialement pour le marché de la construction et, plus particulièrement, pour les panneaux isolants, cette invention récemment primée en est au stade du développement préindustriel, d'après un article publié sur le site de l'Irstea. En raison de l'importance de l'utilisation

des colles pour la fabrication des panneaux de bois ou isolants, employés à la fois en construction, aménagement ou ameublement, et des problèmes pour la santé liés aux composés organiques volatils (COV), la mise au point d'alternatives biosourcées et non nocives, aux colles structurales de synthèse, est une des priorités de la bioéconomie.

Mise au point et brevetée par des laboratoires de recherche publics en Auvergne, la « biocolle » produite à partir de champignons ou de la chitine des carapaces de crustacés, obtient les mêmes performances que ses équivalents issus de la pétrochimie, surtout pour la résistance mécanique au cisaillement. Elle réduit la pollution de l'air ambiant liée à la présence de COV et présente également l'avantage (rare pour la majorité des alternatives biosourcées) d'être facile d'utilisation et peu coûteuse à produire. Reste désormais à développer des partenariats avec des industriels.

Vidéo de présentation de la « biocolle »

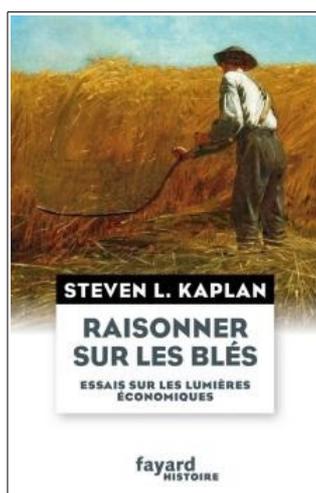


Source : innovergne.fr

Source : Irstea

<http://www.irstea.fr/toutes-les-actualites/departement-territoires/colle-biosourcee-concurrence-colles-industrielles>

Steven L. Kaplan, *Raisonner sur les blés. Essais sur les Lumières économiques*, Fayard, 2017, 868 pages



Il n'y a pas de débat agricole et alimentaire qui ne pose, à un moment donné, la question des rapports entre État et marché, entre intervention publique et libre-échange. Cette alternative, loin d'être nouvelle, s'est clairement exprimée au milieu du XVIII^e siècle au sujet du commerce des grains, devenant la matrice des oppositions ultérieures entre partisans de la régulation et

défenseurs du laissez-faire. Ce clivage est même consubstantiel au développement de l'économie politique, puis de la science économique.

C'est ce que montre S. Kaplan, le plus français des historiens américains. Arrivé chez nous en 1962, il consacra sa thèse au pain (*Bread, Politics and Political Economy in the Reign of Louis XV*, 1976), avant de publier une quinzaine d'ouvrages majeurs, principalement centrés sur la France des Lumières, la généalogie des idées, le monde du travail et l'alimentation.

Après une longue introduction qui pose les bases théoriques et empiriques de la recherche, l'ouvrage est constitué de chapitres consacrés aux grands protagonistes de cette bataille intellectuelle autour du blé : Lemercier de la Rivière et Turgot pour les physiocrates, Galiani, Diderot, l'abbé Roubaud et Necker pour les anti-physiocrates partisans de la « police des grains ».

Au lecteur patient, ce gros livre érudit, plein d'humour, écrit dans une langue raffinée par un conteur hors pair, montre à chaque page que l'histoire n'est pas *dépassée*, ou *du passé*, mais un carnaval de leçons vivantes facilitant la compréhension du présent.

Lien : Éditions Fayard

<https://www.fayard.fr/raisonner-sur-les-bles-9782213671161>

L'IEEP propose des idées pour définir et mesurer les objectifs environnementaux de la nouvelle PAC

À la suite des [propositions](#) de la Commission européenne sur la future Politique agricole commune (PAC) 2021-2027, l'Institut pour une politique européenne de l'environnement (IEEP) a publié un rapport intitulé [Ideas for defining environmental objectives and monitoring systems for a results – oriented CAP post 2020](#). Financé par la section allemande du WWF, ce travail analyse l'architecture générale proposée par la Commission, au regard des objectifs environnementaux de l'Union européenne (biodiversité, qualité et disponibilité de l'eau, protection des sols, qualité de l'air). Si les auteurs saluent le passage d'une « obligation de moyens » à une « obligation de résultats », ils pointent aussi des zones grises et des points critiques, aux différentes étapes de formulation des objectifs et indicateurs de suivi qui, selon eux, ne permettent pas pour l'instant d'assurer que les enjeux environnementaux resteront prioritaires au même titre que les questions économiques et sociales.

Source : IEEP

<http://www.arc2020.eu/wp-content/uploads/2018/03/IEEP-CAP-Performance-Delivery-for-WWF-final-130218.pdf>

Les impacts financiers du Brexit sur le budget de la PAC

Une étude de Farm Europe parue en avril s'intéresse aux impacts financiers du Brexit sur le budget de la PAC. Les auteurs proposent une estimation des coûts pour les États membres en considérant les scénarios suivants : 1) augmentation des contributions nationales pour maintenir le budget de la PAC ; 2) baisse du budget de la politique agricole visant à compenser 50 % de la perte budgétaire nette consécutive au Brexit ; 3) baisse du budget de la PAC absorbant intégralement cette perte budgétaire. Chacun de ces trois scénarios est décliné en trois variantes, selon des hypothèses d'estimation des pertes nettes budgétaires liées au Brexit (entre 6,6 et à 9,4 milliards d'euros). Sur cette base, le document propose une série de tableaux synthétiques des estimations des implications budgétaires liées à la PAC pour les pays membres de l'Union européenne.

Source : Farm Europe

<http://www.farm-europe.eu/wp-content/uploads/2018/04/Financial-impact-of-Brexit-FINAL.pdf>

Quel niveau de crédit carbone pour lutter contre la déforestation liée aux plantations d'hévéas ?

C'est ce qu'une étude récemment publiée dans *Nature* visait à établir, dans le contexte de l'Asie du Sud-est, où la conversion de forêts tropicales en plantations d'hévéas est la deuxième source de déforestation. En effet, les surfaces ainsi transformées, même si elles restent considérées comme « forêts », correspondent à 67 % de celles converties en palmeraies à huile.

Dans le cas du Cambodge, les auteurs ont calculé le montant du crédit carbone qui serait nécessaire pour compenser la perte de revenu potentiel *via* la production de bois puis de caoutchouc. Ils ont aussi calculé les coûts de transaction pour adhérer à ce système de crédit carbone, sur la base de sa valeur actuelle nette et en prenant l'hypothèse d'une stabilité de l'utilisation des sols pendant 25 ans. À partir de données d'inventaire cambodgiennes, les auteurs ont ainsi déterminé que le crédit carbone incitatif, pour éviter la conversion, devrait être de 30 à 50 dollars par tonne de CO₂ selon les scénarios de conversion, soit nettement supérieur au montant actuellement versé dans le cadre de projets REDD+ (5 \$/t). Ce montant ne tient toutefois pas compte des revenus tirés de l'exploitation illégale de bois tropicaux à forte valeur ajoutée.

Enfin, pour être efficace dans le cas précis du caoutchouc, le relèvement de la valeur des crédits carbone devrait être accompagné d'une restriction des importations de caoutchouc non durable, d'un engagement des entreprises en faveur d'une non-déforestation liée aux hévéas et d'une plus grande incitation à la conservation des forêts naturelles.

Source : *Nature*

<https://www.nature.com/articles/s41467-018-03287-9>

Une méta-analyse sur les facteurs associés à l'achat de produits biologiques

Publiée en mars 2018 dans la revue *Appetite*, une [méta-analyse](#) conduite par des chercheurs de l'[université de Tasmanie](#) (Australie) compare l'importance des différents facteurs d'attitudes et de comportements (mettant de côté les facteurs sociodémographiques, contextuels et culturels) qui influencent l'achat d'aliments biologiques. De plus, elle explore la façon dont les perceptions des consommateurs sont associées au comportement d'achat. S'appuyant sur 150 études, sélectionnées à partir d'un corpus initial de plus de 100 000 publications, la méta-analyse compile ainsi les données de 125 000 consommateurs, sur une période de 25 ans (1991-2006). Le principal résultat de l'étude révèle l'influence prépondérante, sur l'achat de produits bio, des facteurs dits de « croyances » (valeur nutritionnelle, bénéfices santé, impact environnemental, qualité, bien-être animal, salubrité, mode de production) par rapport aux facteurs de « recherche » (prix, disponibilité et apparence) et d'« expérience » (goût, fraîcheur). En outre, elle montre que la perception des produits bio comme étant des produits chers ne diminue pas l'intention d'achat, celle-ci tendant bien au contraire à augmenter.

Source : *Appetite*

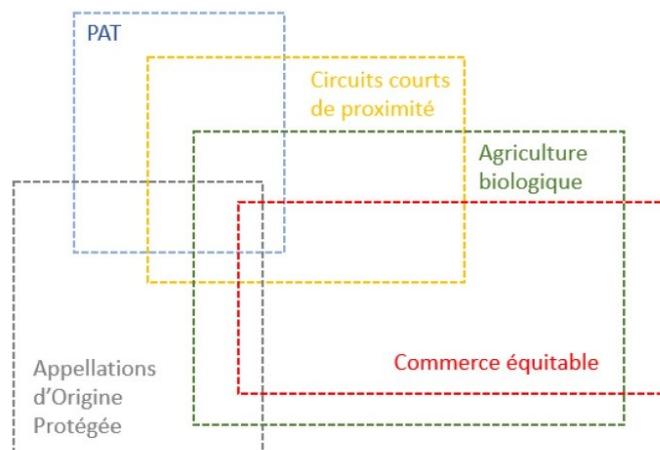
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S019566631731437X>

Analyse des effets économiques et sociaux d'une alimentation plus durable

L'Ademe a publié récemment une étude sur les effets économiques et sociaux d'une alimentation plus durable, répondant à l'objectif initial d'« identifier les acquis et les pistes d'études et de recherche pour faire évoluer les pratiques des acteurs de la chaîne alimentaire et les comportements des consommateurs vers plus de durabilité ». S'appuyant sur les données et la littérature existantes, les auteurs ont travaillé sur la valeur sociale de l'alimentation pour les Français (représentations, comportements, etc.), puis se sont intéressés à sa valeur économique

et à sa répartition. Enfin, ils ont envisagé l'impact d'une alimentation plus durable sur cette valeur économique, sa répartition, les emplois et les coûts cachés, choisissant pour se faire cinq démarches répondant à différentes dimensions de la durabilité : agriculture biologique, appellations d'origine protégée fromagères, circuits courts de proximité, commerce équitable origine France, projets alimentaires territorialisés (PAT).

Schéma récapitulatif des cinq systèmes étudiés et de leurs combinaisons possibles



Source : BASIC

La question de la généralisation de ces démarches est posée et des facteurs de réussite et points de vigilance sont identifiés : maintien et développement d'une diversité de modèles intégrant une ou des composantes de la durabilité ; précision et évaluation de cette durabilité ; prise en compte des coûts cachés ; régulation. Les auteurs identifient enfin diverses recommandations à destination des acteurs économiques, des pouvoirs publics, des acteurs des territoires et des consommateurs.

Source : Ademe

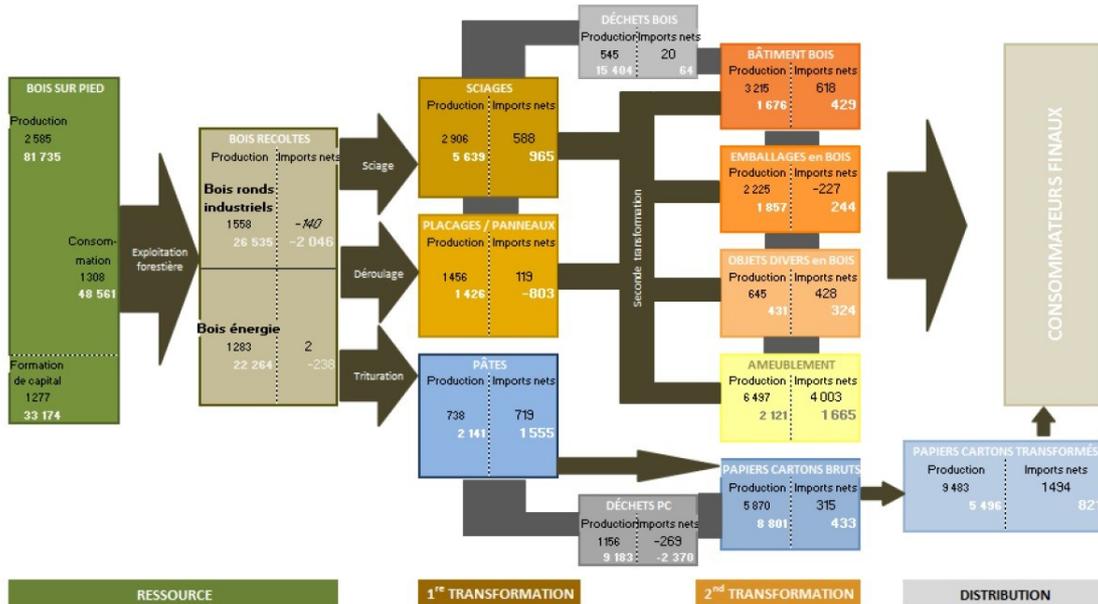
<http://www.ademe.fr/analyse-effets-economiques-sociaux-dune-alimentation-plus-durable>

Les comptes de la forêt, une approche économique et environnementale de la filière forêt-bois

Réalisés sur une base méthodologique commune au plan européen, les comptes de la forêt française, tels que publiés récemment par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), sont un complément indispensable aux indicateurs forestiers de gestion durable. Ils intègrent notamment un volet économique, présentant des tableaux emplois-ressources, retraçant l'ensemble des flux de bois jusqu'à la consommation finale. Le travail, mené sous la responsabilité du MTES, fait appel à de multiples sources statistiques publiques (MTES, SSP, IGN, etc.), nécessitant de les mettre en cohérence : c'est l'un des apports du laboratoire d'économie forestière qui a contribué à cette publication.

Il en ressort une vision intégratrice et dynamique de la filière au cours de la période 2007-2014. De manière générale, si une dynamique positive peut être constatée en forêt, la transformation peine à se redresser après la crise de 2008, qui a fortement affecté la construction, débouché important pour les industries du bois. En revanche, le bois-énergie s'est fortement développé sur la période, en particulier en s'appuyant sur une meilleure valorisation des sous-produits et déchets de la transformation, mais également par un recours accru aux importations.

Cartographie des flux monétaires (millions d'euros, chiffres en noir) et physiques (milliers de tonnes, chiffres en blanc) de la filière forêt-bois en 2014

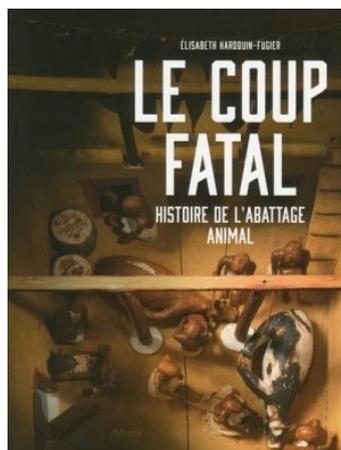


Source : MTES

Source : MTES

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2018/datalab-32-comptes-foret-2017-2014-mars2018.pdf

Élisabeth Hardouin-Fugier, *Le coup fatal. Histoire de l'abattage animal*, Alma Éditions, 2017, 480 pages



Qu'il ait fallu, pendant longtemps, vivre pour manger, ou, depuis peu, seulement manger pour vivre, l'alimentation humaine s'est toujours accompagnée de l'abattage volontaire et organisé d'animaux. C'est l'histoire longue de ces pratiques de mise à mort, et des formes mentales et symboliques qui les accompagnent, que raconte l'excellent ouvrage d'E. Hardouin-Fugier, historienne de l'art, professeure honoraire de l'université Jean Moulin de Lyon. En treize chapitres chronologiques, largement documentés et illustrés, elle retrace la technicisation et l'industrialisation progressive des diverses façons d'asséner « le coup fatal ».

Préhistoire, Égypte ancienne, antiquités grecque et romaine, traditions hébraïques et

islamiques, abattoirs médiévaux et de l'époque moderne se succèdent donc, avec le constant souci de l'auteure de révéler, pour chaque époque et pour chaque culture, l'intrication des manières d'agir, de penser et de sentir. Plus près de nous, elle consacre une centaine de pages aux abattoirs contemporains, abordés sous divers points de vue : invention puis diffusion, architecture et construction, inscription dans la ville, réglementations et contrôles, fonctionnement quotidien, conditions de travail, modalités d'intervention sur la matière animale, etc.

En contrepoint final de cette longue fresque, elle dresse un bilan des connaissances actuelles relatives à la sensibilité et à la souffrance des animaux, venant rappeler l'omniprésente question de la maltraitance.

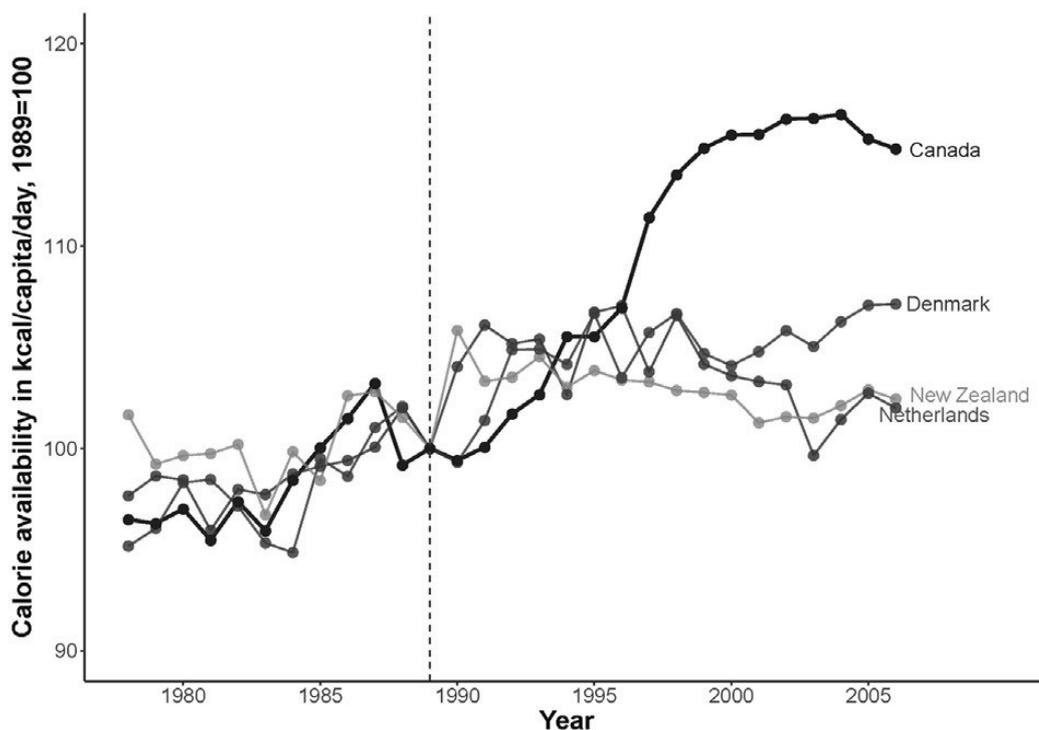
Lien : Alma Éditeur

https://www.alma-editeur.fr/le_coup_fatal.html

Libre-échange et régimes alimentaires : quelles relations ?

Si la mondialisation et les accords de libre-échange sont parfois accusés d'entraîner la généralisation de régimes alimentaires très caloriques, le lien causal n'avait jusqu'ici jamais été démontré. Pour l'explorer, une équipe de chercheurs britanniques a mobilisé les approches d'expérimentations naturelles pour l'étude du cas particulier de l'accord de libre-échange États-Unis - Canada, entré en vigueur en 1989. Les auteurs ont comparé l'évolution de la disponibilité calorique au Canada entre 1978 et 2006 avec celle observée, sur la même période, dans les pays de l'OCDE n'ayant pas conclu d'accord de libre-échange avec les États-Unis.

Évolution de la disponibilité calorique au Canada et dans d'autres pays de l'OCDE n'ayant pas conclu d'accord de libre-échange avec les États-Unis



Source : American Journal of Preventive Medicine

La régression multiple réalisée à partir de ces données suggère que l'entrée en vigueur de l'accord a eu pour conséquence un accroissement de la disponibilité calorique au Canada de 170 kcal/personne/jour. Par modélisation, les auteurs estiment que cela représente un gain de

poids moyen compris entre 1,8 kg et 12,2 kg/personne, suivant le sexe et le niveau d'activité physique. Si ces résultats ne se prêtent pas facilement à généralisation, ils montrent que le développement des échanges commerciaux peut s'accompagner d'évolutions importantes des régimes alimentaires.

Source : *American Journal of Preventive Medicine*

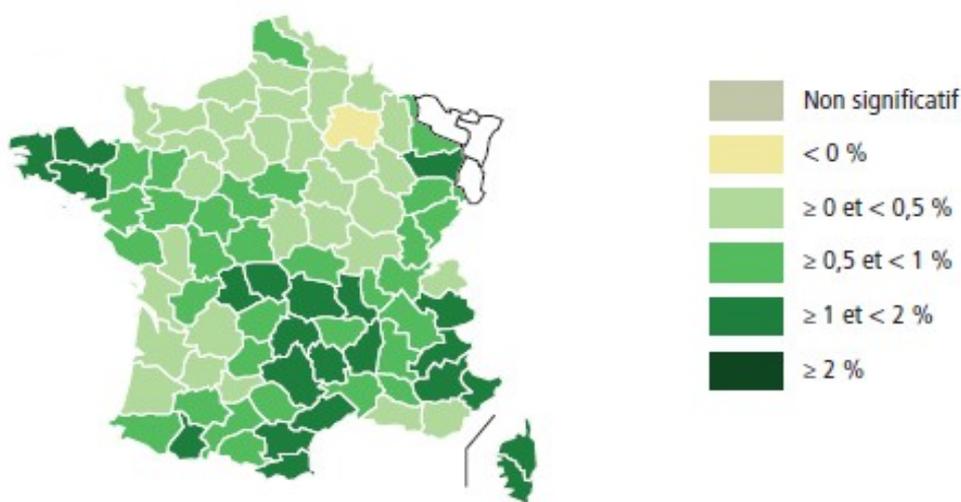
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S074937971831554X>

Forêts privées sans plan de gestion : beaucoup d'accrus forestiers, peu faciles d'accès et peu exploités

C'est l'une des conclusions de la publication récente de l'Inventaire forestier national, qui s'appuie sur le croisement des données d'inventaire (IGN) avec celles des plans de gestion de la forêt privée, gérés par le Centre national de la propriété forestière (CNPF).

Le portrait croisé des forêts privées, avec ou sans plan de gestion (outil obligatoire à partir de 25 ha), met en lumière le fait que celles sans plan sont en moyenne plus récentes, et résultent souvent d'accrus sur les terres agricoles abandonnées. De ce fait, ce sont les essences de colonisation (pionnières ou post-pionnières : châtaignier, frêne, charme), plus difficiles à valoriser, qui y sont majoritairement présentes. En matière de résineux, pins maritimes et sylvestres sont également plus fréquents.

Taux d'accroissement annuel de la superficie des forêts privées entre 1908 et 2014



Source : IGN

De plus, ces forêts récentes se trouvent plus souvent dans des zones plus difficiles à exploiter : 37 % sont ainsi classées dans cette catégorie, notamment en raison de fortes pentes (un tiers de ces surfaces ayant des pentes supérieures à 30%).

Il n'est alors guère étonnant que les prélèvements y soient plus faibles, étant en moyenne de 43 %, contre 66 % pour les forêts publiques et privées gérées. L'écart est surtout significatif pour les feuillus, avec un taux de prélèvement de 30 % seulement.

Source : IGN

https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/if41_psg.pdf

Futurs Africains, publication annuelle de la Banque africaine de développement

Dans son premier numéro publié récemment par la Banque africaine de développement (BAD), *Futurs Africains* se présente comme un lieu d'échange et de partage de savoirs entre divers acteurs (académiques, du développement, des affaires, de la finance, de la société civile, des arts, etc.), sur cinq défis du développement de l'Afrique contemporaine : électrification, sécurité alimentaire, industrialisation, intégration et amélioration de la qualité de vie des populations. Cette publication annuelle s'inscrit dans un renouvellement des modes d'interaction de la BAD avec les parties prenantes.

Sur la thématique agricole, des articles abordent le rôle des jeunes agriculteurs et de l'agriculture familiale dans les stratégies de sécurité alimentaire, ou encore la place qui doit revenir aux femmes, main-d'œuvre principale des activités agricoles, notamment dans la direction des entreprises. Pour la BAD, l'intégration régionale est le chemin à suivre pour l'attente desdits objectifs.

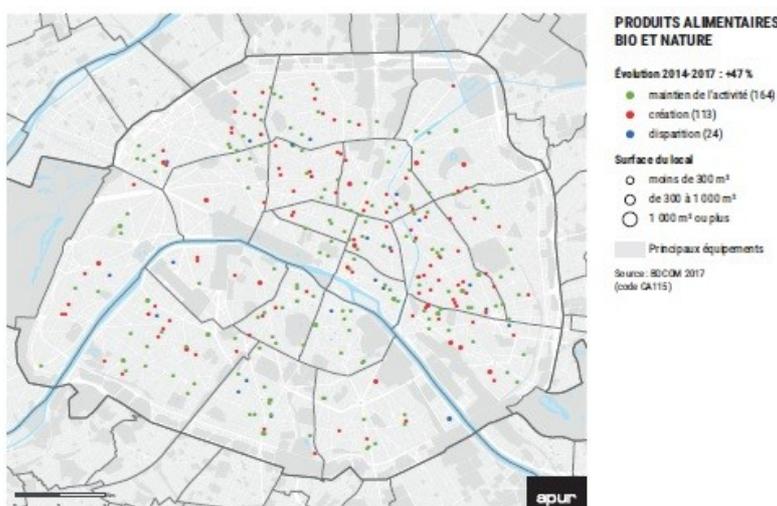
Source : Banque africaine de développement

https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/FUTURS_AFRICAINS_2018_vol.1.pdf

Évolution des commerces à Paris : recensement et publication de l'Apur

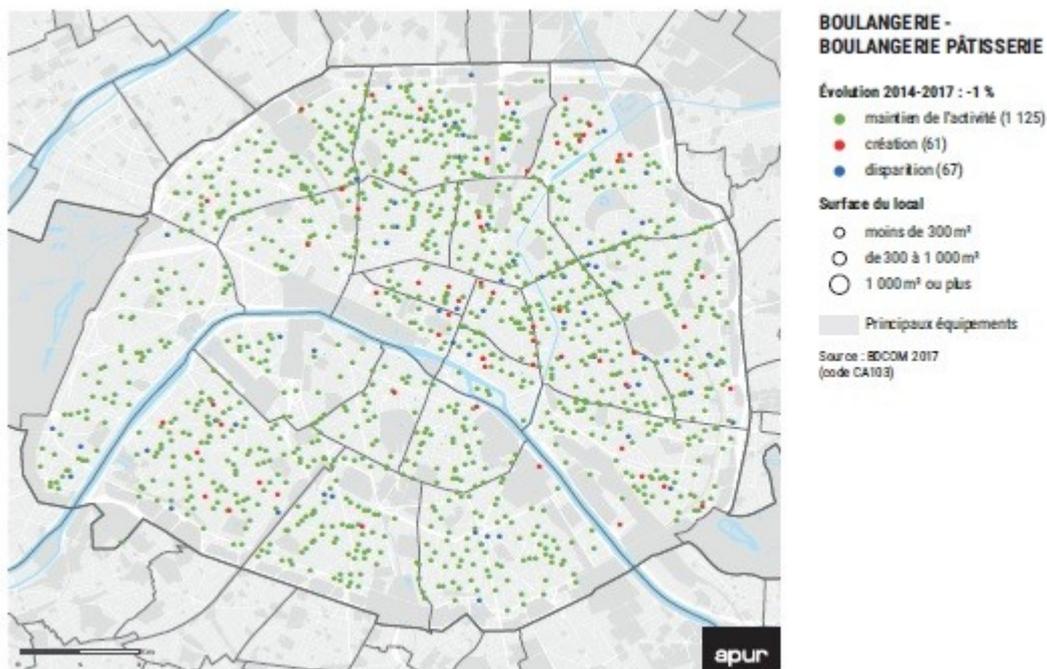
L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a publié en mars 2018 une étude sur l'évolution des commerces à Paris, s'appuyant sur un recensement réalisé en mars et avril 2017. Septième depuis le début des années 2000, il permet de documenter (et de visualiser) diverses évolutions révélatrices des changements de modes de vie des parisiens. Si, depuis 2014 (précédent recensement), le nombre de commerces et services commerciaux est resté stable (environ 62 000, dont près de 20 % pour la restauration et 9 % pour les commerces alimentaires), les nombres de supérettes (+ 6 %) et supermarchés (+ 9 %), des commerces alimentaires spécialisés (pâtisseries + 33 %, cavistes + 11 %, etc.) et de produits biologiques (+ 47 %) ont progressé. La période 2014-2017 marque l'amplification des tendances documentées depuis 2003 : augmentation trois fois plus rapide du nombre de commerces alimentaires (120 / an, contre 43 / an), l'évolution des cafés et restaurants (en particulier restauration rapide et cuisines étrangères) étant semblable. Par ailleurs, les commerces alimentaires sont plus fréquents dans les arrondissements périphériques, et ceux de restauration dans le centre. La densité commerciale est également variable, et Paris se distingue par une densité très élevée pour la restauration par rapport à Bordeaux, Lille et Nice.

Localisation des commerces de produits alimentaires bio et nature, et évolutions entre 2014 et 2017



Source : APUR

Localisation des boulangeries et boulangeries-pâtisseries, et évolutions entre 2014 et 2017



Source : APUR

Source : Apur

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/evolution-commerces-paris-inventaire-commerces-2017-evolutions-2014-2017>

Implications du Brexit sur la sécurité sanitaire des aliments

Publié récemment, un *Library Briefing* de la Chambre des Lords britannique fait le point sur les implications du Brexit en matière de sécurité sanitaire des aliments. Le document présente le régime réglementaire actuel (cadre législatif, agences et contrôles), et les évolutions à considérer dans le cadre de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, s'agissant de la législation, du transfert de fonctions et des impacts éventuels de nouveaux accords commerciaux.

Source : House of Lords

<http://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/LLN-2018-0050/LLN-2018-0050.pdf>

La justice colombienne intime au gouvernement de prendre des mesures pour protéger la forêt amazonienne

D'après une analyse publiée dans *The Conversation*, il s'agit d'une [décision](#) historique en matière de justice climatique, rendue par la Cour suprême de Colombie, saisie par un groupe d'enfants et jeunes soutenus par l'ONG Dejusticia. Tous les échelons institutionnels (gouvernement, province, municipalités) ont désormais 5 mois pour élaborer un plan d'action pour lutter efficacement contre la déforestation amazonienne. Un jugement qui pourrait faire date, de nombreuses actions en justice ayant été initiées, ces derniers années, sur la base des droits constitutionnels.

Source : *The Conversation*

<http://theconversation.com/justice-climatique-en-colombie-une-decision-historique-contre-la-deforestation-95004>

Lancement d'une commission d'enquête parlementaire sur l'alimentation industrielle

À l'initiative de députés du groupe La France insoumise, une commission d'enquête [a été récemment lancée](#), à l'Assemblée nationale, sur « l'alimentation industrielle ». Ses travaux doivent porter sur la qualité nutritionnelle, son rôle dans l'émergence de pathologies chroniques, et l'impact social et environnemental de sa provenance. D'après les [débats](#) ayant mené à la création de cette commission, différents éléments ont notamment motivé cette proposition : affaires sanitaires ou frauduleuses dans le domaine alimentaire, récente [étude](#) établissant un lien entre consommation de produits ultra-transformés et risques de cancers (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog), etc. Un état des lieux des études scientifiques, des normes alimentaires (nationales, européennes, internationales) et des dispositifs d'étiquetage sera effectué, et des améliorations de pratiques seront proposées en vue d'une transition écologique.

Source : Assemblée nationale

http://www2.assemblee-nationale.fr/instances/resume/OMC_PO754360/legislature/15

Le corps dans tous ses états : conversation avec Georges Vigarello

L'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) a mis en ligne récemment la vidéo d'un entretien, enregistré en mai 2016, entre G. Vigarello et quatre autres historiens (S. Audoin-Rouzeau, EHESS ; M. Glon, université de Lille ; M. Perrot, université Paris-Diderot ; T. Pillon, université Paris I). S'inscrivant dans le prolongement de la [collection « Savoirs et mémoire »](#), cette longue conversation est l'occasion de saisir différentes facettes de la démarche de G. Vigarello, dont les travaux ont abordé la place du corps dans l'histoire sous de multiples entrées : apparences, sensibilités, « performances », genre, modes, représentations, alimentation – voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog). Sont tour à tour discutés son rapport à la pratique, à la théorie, ses influences et ses relations intellectuelles, les thématiques du « corps pluriel », du sport et de l'écriture.

Vidéo « Le corps dans tous ses états : entretien avec Georges Vigarello »



Source : EHESS

Source : EHESS

<https://www.ehess.fr/fr/media/corps-dans-tous-%C3%A9tats-entretien-avec-georges-vigarello>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 17-18 mai 2018, Dunkerque

1^{er} Forum Agroéquipement, organisé sur le thème « Comment le CoFarming bouscule les modèles établis ? »

https://congres-dunkerque.ingenie.fr/medias/documents/congres_inscription/programme-fae-2018-06-04-2018-13.pdf

- 22-23 mai 2018, Maisons-Alfort

Journées BIORISK 2018, organisées par l'Anses, sur le thème « Évaluation des risques biologiques dans les aliments "Les experts passent à table !" »

<https://www.anses.fr/fr/content/les-journ%C3%A9es-biorisk-2018>

- 29 mai 2018, Paris

Rendez-vous du PIPAME sur la thématique « Objets connectés : la donnée au service des consommateurs »

<https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/29-mai-2018-rendez-vous-du-pipame-objets-connectes-la-donnee-au-service-des>

- 29 mai 2018, Paris

Atelier DGCCRF « EGA, règlement Omnibus, avis de l'ADLC : des outils pour renforcer l'agriculture française ? »

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/ega-reglement-omnibus-avis-ladlc-des-outils-pour-renforcer-lagriculture-francaise>

- 29 mai 2018, Paris

Conférence organisée par le FFAS sur « Le catalogue numérique des aliments : un outil pour assurer la fiabilité et la transparence de l'information »

<http://alimentation-sante.org/Event/conference-le-catalogue-numerique-des-aliments-un-outil-fiable-pour-assurer-la-transparence-de-linformation/>

- 29-30 mai 2018, Paris

Visioning summit, organisé par le consortium Food Nexus

http://www.foodnexus.eu/event/visioningsummit_2018/

- 29-31 mai 2018, Narbonne

2^e Journées Recherche-Industrie, organisées sur le thème « Management des ressources microbiennes »

<https://colloque.inra.fr/jrimicrobio2018/>

- 30 mai 2018, Toulouse

Journée scientifique organisée par la Société française de la météorologie et du climat, sur le thème « Changement climatique : quels impacts et quelles adaptations pour l'agriculture en Occitanie ? »

<https://meteoetclimat.fr/nos-activites/journees-scientifiques/>

- 30 mai - 1^{er} juin 2018, Cordoue

VII Congreso Internacional de Agroecología, organisé par les universités de Cordoue et Vigo et par l'Observatorio de Soberanía Alimentaria y Agroecología

<http://www.osala-agroecologia.org/vii-congreso-internacional-de-agroecologia/>

- 30 mai - 1^{er} juin 2018, Limoges
48^e Congrès du Groupe français des pesticides
<http://www.gfpesticides.org/congres/509-gfp-2018.html>

- 31 mai - 1^{er} juin 2018, Paris
Conférence « Les politiques publiques dans un contexte de changements globaux : changement climatique, biodiversité, alimentation durable », organisée par l'Inra, l'université Paris-Saclay et AgroParisTech
<http://www6.versailles-grignon.inra.fr/aliss/Toutes-les-actualites/Colloque-31-mai-1er-Juin>

- 12 juin 2018, Paris
11^e Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle, organisées en partenariat avec la Chaire Unesco « Alimentations du Monde », sur le thème « Ville & Agriculture : rapprochement ou distanciation ? »
<http://www.chaireunesco-adm.com/11e-Rencontres-de-la-Fondation-Louis-Bonduelle>

- 14-15 juin 2018, Nantes
Colloque « Productions et identités locales en contexte de mondialisation », organisé par l'université de Nantes
<https://ages-info.org/events/colloque-productions-et-identites-locales-en-contexte-de-mondialisation/>

- 18-22 juin 2018, Saragosse
XII^e Congrès international sur le terroir
<http://www.terroircongress.org/>

- 20-21 juin 2018, La Rochelle
12^e édition des Journées Aliments & Santé
<http://www.jas-larochelle.fr/fr/>

- 20-21 juin 2018, Montpellier
Colloque organisé par la SFER sur le thème « Politiques agricoles et alimentaires : trajectoires et réformes »
<https://www.sfer.asso.fr/event/view/29>

- 21 juin 2018, Tours
Carrefour de l'Innovation Agronomique consacré à la thématique « Prévenir et guérir les maladies infectieuses dans le concept One Health »
<https://www6.inra.fr/ciag/CIAG-Agriculture/One-Health>

- 25-27 juin 2018, Rennes
20^e Nitrogen Workshop
<https://workshop.inra.fr/nitrogenworkshop2018/>

- 26 juin 2018, Montpellier
Carrefour de l'Innovation Agronomique organisé par l'Inra, l'Irstea et l'institut Convergences #DigitAg sur le thème « Numérique en productions végétales : prédire et agir »
<https://www6.inra.fr/ciag/CIAG-Agriculture/Numerique-en-productions-vegetales>